

Dossier de presse

L'Institution Mertian a rejoint l'Association Adèle de Glaubitz



Contact presse Adèle de Glaubitz Blandine Becker, Chargée de communication

Association Adèle de Glaubitz 76 Avenue du Neuhof 67100 Strasbourg Tél : 03 88 21 27 23

Email : becker.dg@glaubitz.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Début 2020, les Associations Adèle de Glaubitz et AERGI ont fait le choix d'un rapprochement dans le but de consolider et de pérenniser l'action réalisée par les deux établissements de l'Institution Mertian situés à Andlau et à Benfeld-Ehl.

Ces deux associations alsaciennes, issues chacune d'une Congrégation religieuse, sont engagées dans une même vision à poursuivre l'œuvre sociale et médico-sociale dans le respect des valeurs d'origine tout en s'adaptant aux nouvelles réalités du secteur.

Après une année passée sous mandat de gestion, l'Association AERGI a procédé au transfert d'activité de l'Institution Mertian au 1er janvier 2021. Ce processus d'un an, nous a permis de prendre le temps de nous découvrir, de nous saisir du projet d'association et des projets d'établissements, d'aborder en toute transparence les forces et les faiblesses, et de travailler ensemble sur les programmes éducatifs et pédagogiques, les ressources humaines, les moyens économiques, le patrimoine...

Une année de transition qui a permis de renforcer les liens au fil des mois. Le centre éducatif et scolaire de Ehl, le centre éducatif et professionnel d'Andlau, ainsi que le nouveau service d'assistants familiaux renforcé de l'Institution Mertian font maintenant pleinement partie de l'Association Adèle de Glaubitz.

« Faire le pari de la jeunesse, considérer la vulnérabilité d'abord avec ses potentialités, loin des impasses des identités réductrices, telles étaient les inspirations de l'AERGI, gestionnaire hier de l'Institution Mertian d'Andlau et Ehl. Hommage à ce legs toujours vivant.

Et telles sont désormais, et seront demain, les empreintes que nous continuerons d'ajouter aux pas d'Adèle. Les défis de l'éducation des jeunes, le dépassement des vulnérabilités restent - tel le rocher de Sisyphe - des chemins d'invention, et parfois d'imagination sans bornes. Mais nous savourons aujourd'hui cette conviction, que dans les pas d'Adèle, les perspectives à relever sont aussi de vrais projets d'avenir. Avec et pour les enfants et les jeunes, avec l'ensemble des salariés : mises aux normes, amélioration de la qualité de l'habitat, développement de prestations en réponse aux nouveaux besoins (doubles vulnérabilités, mixité), traduction des valeurs associatives en actes de création éducative (service d'assistants familiaux renforcé).

Mertian reste Mertian, et grandira encore avec Adèle, car moins seuls, nous osons tellement plus ! »

Christophe FREY,

Directeur de l'Institution Mertian

Les origines de l'Institution

L'Institution Mertian a été fondée par la Congrégation des Frères de la Doctrine Chrétienne et est gérée depuis 1945 par l'Association AERGI (Association d'Éducation et de Reclassement de Garçons Inadaptés). Les Frères sont portés par la conviction que la réussite sociale et professionnelle passe par la scolarité.

L'institution première de l'Abbé Eugène Mertian, fondée en 1845, est installée à Hilsenheim, avant d'être transférée à Zelsheim. La Seconde Guerre mondiale obligera l'Institution Mertian à rejoindre Trélissac en Dordogne avant de se réinstaller en 1946 à Andlau sous l'impulsion de Frère Albert qui y développera la formation professionnelle. En 1948, l'établissement d'Ehl, aux abords de Benfeld, est créé pour l'accueil et la scolarisation des plus jeunes.

La Congrégation fondera également, en 1862, le Collège de Matzenheim pour l'éducation des enfants de la campagne, et en 1865 à Mulhouse, un collège pour l'éducation des garçons des familles d'employés et d'ouvriers. Aujourd'hui, l'action de la Congrégation est principalement développée à Madagascar par une quarantaine de frères. De son côté, l'association gestionnaire AERGI n'a eu de cesse de porter la philosophie et les valeurs de la Congrégation au fil des années.

Une institution unique en Alsace

L'Institution Mertian accueille et accompagne des enfants et des adolescents de 7 à 18 ans dans le cadre de mesures d'aide sociale à l'enfance et de protection judiciaire de la jeunesse dans un objectif d'épanouissement, de bien-être et d'accès à l'autonomie. Proposant principalement de l'internat, l'établissement développe une mission de protection, d'éducation, et de formation scolaire et professionnelle avec son école interne et son centre professionnel diplômant. L'établissement accueille par ailleurs 6 jeunes hors d'un cadre collectif, pris en charge par des assistants familiaux salariés de l'Institution.



Le site d'Andlau et ses deux annexes à Sélestat et à Obernai, accueillent 64 jeunes de 11 à 18 ans. Une section pré-technique propose un parcours de remobilisation scolaire, à des jeunes éloignés de l'école. Orienté vers la professionnalisation et l'autonomie, l'établissement organise de multiples possibilités de formation ouvrant à l'obtention d'un CAP en menuiserie, métallerie, peinture, installation sanitaire ou encore en cuisine et en maintenance des bâtiments de collectivité. Le choix de ces métiers est historique, mais aussi adapté aux compétences des jeunes. L'enseignement s'adapte aux jeunes et les effectifs réduits permettent une prise en charge individualisée et adaptable. Le centre professionnel étant centre d'examen, cela sécurise le parcours et ouvre l'établissement pour l'accueil d'autres jeunes. Cette spécificité fait de l'Institution Mertian un établissement unique en Alsace.

À Ehl, 50 jeunes sont accueillis à partir de 7 ans et jusqu'à leur majorité. L'établissement reste majoritairement tourné vers les plus jeunes avec ses trois classes internes à niveaux multiples allant de la grande section de maternelle à la 5ème. Un binôme, enseignant de l'Éducation nationale et éducateur scolaire, ajuste en permanence le programme au niveau et aux besoins de chaque enfant prenant ainsi en compte leurs difficultés et l'effort scolaire nécessaire. Il est également proposé une permanence scolaire. Cet espace, accessible toute la journée, permet à la fois d'accueillir un jeune en individuel pour aborder un point scolaire, mais également d'offrir un lieu de décompression lors de moments de conflit par exemple. La moitié des enfants est pris en charge par l'école interne, les autres rejoignent les écoles et collèges de Benfeld. Des rencontres régulières entre l'équipe éducative et le coordinateur scolaire de l'établissement permettent à chaque jeune de redonner du sens à son parcours et d'assurer un suivi actif.

Une évolution des publics qui transforme les besoins

Les jeunes confiés à L'Institution Mertian sont originaires à 70 % du Bas-Rhin, et à 30 % des départements limitrophes, Haut-Rhin, Moselle et Vosges. À Andlau, 57 % des jeunes sont confiés par le Juge des Enfants, 30 % par l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre d'un contrat administratif avec la famille, et 13 % par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (dans le cadre de l'Ordonnance de 1945). À Ehl, 95 % des enfants et des jeunes sont confiés dans le cadre d'une décision du Juge des Enfants.

L'évolution la plus notable des dernières années concerne l'absence de droits d'hébergement des familles. En effet, de 50 à 80 % des enfants et des jeunes restent présents durant les week-ends et les vacances scolaires. Cette évolution complexe, à moyens constants, nécessite des trésors d'inventivité, afin de maintenir des espaces de vie apaisés durant ces périodes.

La scolarité représente le marqueur fort de l'accompagnement des enfants et jeunes accueillis au sein de l'Institution Mertian. À Andlau, 37 % des jeunes étaient repérés comme « décrocheurs scolaires » à leur admission et 21 % bénéficiaient d'une orientation spécialisée (EGPA, ULIS, ITEP, IME). Cet accueil d'enfants et de jeunes bénéficiant à la fois d'une mesure d'une protection, et en même temps d'une orientation spécialisée, est désormais une constante forte. À EhI, 61 % des enfants bénéficient d'une demande ou d'une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). 15 enfants bénéficient, ou devront bénéficier, d'un parcours en ITEP en raison de troubles psychologiques, et 3 enfants en IME. Leur accueil en maison d'enfants ne répond pas seul, à leurs besoins spécifiques.

Cette évolution des publics transforme aussi les besoins institutionnels en matière de soins. Sur les 46 enfants accueillis à Ehl, 30 bénéficient d'un suivi psychologique et/ou psychiatrique et 23 d'un suivi en orthophonie. À Andlau, un suivi est proposé à l'ensemble des jeunes, avec une attention particulière aux phénomènes d'addictions très présents. Ces différents éléments tendent à démontrer une évolution des profils des enfants et des jeunes accueillis. Aux besoins de protection, liés historiquement à des fragilités familiales, à des difficultés éducatives, et à des problématiques scolaires, s'ajoutent désormais une nécessité de proposer une offre de soin, et un travail de plus en plus constant en partenariat avec d'autres acteurs de la santé ou des dispositifs médico-sociaux.

Un nouveau service pour la protection de la jeunesse

Avec l'objectif de répondre à la diversification de ses modes de prise en charge complémentaires à l'internat, l'Institution a répondu à appel à projet du Département pour l'ouverture de places de suivi en famille.

Le nouveau service d'assistants familiaux renforcé accompagnera hors d'un cadre collectif des adolescents de 12 à 18 ans pris en charge par 6 Assistants Familiaux salariés de l'Institution Mertian. Dans un espace dédié à son domicile et de manière continue, l'assistant familial accompagne le jeune dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne et des règles de vie en collectivité.

Au vu des difficultés rencontrées par les jeunes, une équipe pluridisciplinaire composée d'éducateurs, d'une psychologue et d'une infirmière, assure un suivi et un soutien aux familles accueillantes dans leur mission. Une réunion d'équipe régulière permet de faire le point sur la situation du jeune, d'échanger sur les enjeux de l'accompagnement, d'exposer les difficultés rencontrées, afin de construire en équipe des réponses adaptées.

Le soir et la nuit, des professionnels de l'Institution Mertian peuvent intervenir au domicile en cas de besoin pour soutenir la famille face à une difficulté. Pendant les périodes de congés, les 6 familles d'accueil peuvent prendre le relais par l'accueil ponctuel d'un second jeune accompagné par le service.

L'Association Adèle de Glaubitz

Acteur majeur de l'action sociale et médico-sociale en Alsace, l'Association Adèle de Glaubitz développe des programmes complexes et innove dans les domaines des déficiences intellectuelles et sensorielles, de l'autisme, du polyhandicap, des handicaps rares, de la grande dépendance et de la protection de l'enfance.

Association de droit local dont la mission est reconnue d'intérêt général, l'Association accueille aujourd'hui plus de 2 000 personnes dans 38 établissements du champ de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire sur 10 sites en Alsace. En s'adaptant aux nouveaux besoins, dans un secteur en mutation, elle agit au plus proche des besoins des personnes accompagnées et de leur famille, tout en développant de nombreux partenariats.

Membres, bénévoles et professionnels s'impliquent au quotidien dans le projet de l'Association de prendre soin des personnes les plus fragilisées. Prendre soin, c'est permettre à la personne de développer ses capacités à travailler, à vivre avec les autres, à communiquer, à aimer, à goûter à la culture... Ainsi, près de 1 500 professionnels sont mobilisés au quotidien pour garantir le meilleur niveau d'autonomie et d'intégration des personnes, en mettant en œuvre les actes thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques les plus adaptés.

www.glaubitz.fr



